

Choix de cours 2010-2011

Les élèves du CSAP ont besoin, comme tous les élèves de la Nouvelle-Écosse, de **18 crédits** pour obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires. De ces 18 crédits, **13** sont obligatoires et **5** sont optionnels.

Le ministère de l'Éducation reconnaît que les cours de la 10^e année ne pourront pas constituer plus de sept des 18 crédits et au moins cinq des crédits doivent être des cours de la 12^e année pour tous et toutes les élèves qui s'inscriront pour la première fois en 10^e année. Tel que fortement suggéré par le ministère de l'Éducation dans le programme des écoles publiques, le CSAP permet à ses élèves, s'ils le désirent, d'accumuler un total de 24 crédits, à leur choix.

Voici un extrait du Programme des écoles publiques à cet effet :

« Bien que le nombre minimum de crédits exigés pour l'obtention du diplôme soit de 18, il est fortement recommandé aux écoles de mettre en place des horaires permettant aux élèves d'obtenir jusqu'à 24 crédits. Ces horaires doivent être conçus de façon à correspondre aux besoins, aux intérêts et aux capacités des élèves. »

En fait, nos élèves ont une chance extraordinaire de se constituer un excellent dossier scolaire. Le CSAP, toujours préoccupé par la qualité de l'éducation qu'il offre dans ses écoles, souhaite ainsi permettre aux élèves qui le veulent d'obtenir une excellente formation et d'avoir accès à de nombreux cours en différents domaines.

QU'EST-CE QU'UN CREDIT?

L'obtention d'un crédit marque le fait qu'on a réussi un cours approuvé qui comprend normalement au moins 110 heures de cours.

QUELS SONT LES CREDITS OBLIGATOIRES?

Les 13 crédits obligatoires sont ceux que l'élève reçoit pour des cours qu'il doit prendre et réussir pour obtenir un diplôme de fin d'études secondaires.

En ce qui concerne les 18 crédits nécessaires pour l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires, aucun élève ne pourra se voir accorder les crédits de deux cours dans la même matière au même niveau.

LES TYPES DE CREDITS :

Chaque cours se classe dans l'une des catégories suivantes :

- *académique* : Ces cours sont conçus pour les élèves qui pensent se diriger vers le collège, l'université ou autre établissement d'études postsecondaires.
- *avancé* : Ces cours sont conçus pour répondre aux besoins d'élèves qui ont fait preuve d'habiletés ou de réussites exceptionnelles.
- *diplôme* : Ces cours sont conçus pour les élèves qui visent l'obtention d'un diplôme en vue de chercher un emploi ou de se perfectionner dans un domaine spécifique d'études postsecondaires.
- *ouvert* : Même si les cours de cette catégorie n'ont pas été conçus pour répondre aux conditions d'admission d'un établissement d'études postsecondaires, il se peut que certains de ces cours puissent répondre aux conditions de certains établissements.

LES TYPES DE COURS :

Le CSAP, dans le but d'offrir une programmation des plus complètes à tous ses élèves, de la 10^e à la 12^e année, offre cinq types de cours :

1. Cours sur place : les cours offerts dans chaque école pour les élèves inscrits à cette école. Ces cours sont enseignés sur place par le personnel enseignant de l'école.
2. Cours par vidéoconférence : les cours enseignés par l'entremise du système vidéoconférence. Ces cours parviennent d'une école et sont offerts à tous les élèves du CSAP.
3. Cours en ligne : les cours enseignés par l'entremise de l'internet. Ces cours peuvent parvenir d'une école du CSAP ou d'un autre ministère de l'Éducation. Dans un cours en ligne, l'élève peut communiquer avec l'enseignant en tout temps afin de lui poser des questions, de lui faire parvenir des travaux et de recevoir de la rétroaction. L'enseignant planifie les activités d'apprentissage et les évaluent.
4. Cours par correspondance : les cours offerts par autres institutions d'enseignement de la province. Également ces cours peuvent parvenir des autres provinces du Canada. Pour s'inscrire à ces cours, l'élève doit rencontrer les critères de la procédure administrative P230-64.
5. Cours d'éducation coopérative : les cours où l'élève combine les études et un stage professionnel choisi. Ces cours sont offerts sur place dans certaines écoles du CSAP où l'élève, en plus de suivre une partie théorique, doit effectuer un stage de travail dans la communauté.